



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 5 janvier 2017

INFORMATION MEDIAS

Visite de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République a visité, ce jour, la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, composée de 25 fonctionnaires. Il était accompagné de M. Frédéric POISOT, Directeur du cabinet du Haut-Commissaire de la République.

La DPJJ est un service rattaché au Ministère de la justice et qui a pour mission l'action éducative pour les mineurs dans le cadre judiciaire. La Protection judiciaire de la Jeunesse existe en Polynésie depuis janvier 2006. Elle est représentée par une direction territoriale et un Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert (STEMO). Une annexe est ouverte à Moorea.

Les services de la Protection judiciaire de la Jeunesse travaillent au quotidien avec des partenaires locaux qui s'occupent des mineurs en difficulté : le Pays (éducation, santé, affaires sociales, jeunesse et sports etc...), les communes (politique de la ville, prévention de la délinquance des jeunes, etc...) les services de police et de gendarmerie ainsi que des associations.



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

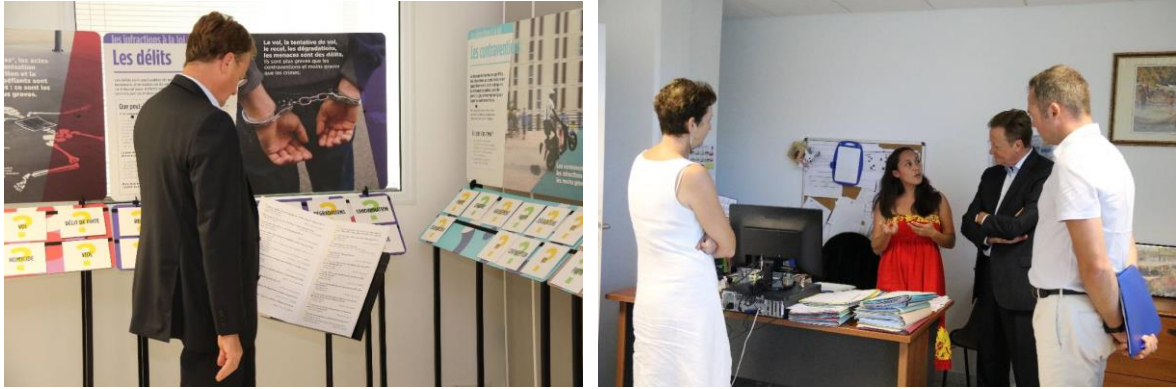
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr